

Une ou un adjoint(e) au Chef(fe) du département « Analyse et Sciences des Données »

Ref : 2024-1529360

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Cour des Comptes
Cour des comptes

Localisation

13 Rue Cambon, 75001 Paris,
France

Domaine : Numérique

Date limite de candidature : 04/05/2024

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non renseigné

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Evoluant aux côtés de la Cheffe du département « Analyse et Sciences des Données » et sous son autorité, l'adjoint à la Cheffe de département participe aux différents travaux de gestion du département, notamment aux missions visant à :

- encadrer et animer du département Analyse Science et Données de la DNUM ;
- s'assurer de la bonne identification des demandes des chambres, de leur qualification et de la qualité des réponses apportées ;
- piloter les projets impliquant le département et proposer des projets innovants autour de la donnée ;

- participer au conventionnement des Juridictions financières pour l'accès aux données et le recours à l'expertise ;
- animer des formations « données » ;
- gérer en direct une part d'activité opérationnelle

Profil recherché

- Maîtrise des méthodologies liées aux sciences des données (méthodes statistiques, langages de programmation, architecture des données, économétrie ...)
- Capacité à encadrer une équipe
- Capacité à communiquer avec différents types d'acteurs
- Très bonne communication écrite et orale
- Forte capacité d'écoute et de compréhension des besoins
- Rigueur, esprit d'analyse et de synthèse
- Capacité à prendre des initiatives et être force de proposition
- Capacité à travailler en équipe

Interaction avec les autres services

Services des Juridictions Financières

- chambres de la Cour
- chambres régionales et territoriales
- direction des relations internationales
- conseil des prélèvements obligatoires
- autres services du CAM (direction des compétences, direction de la documentation)
- autres départements de la direction du numériques et des données (Audit des SI, projets...)
- etc.

Autres services

- Services statistiques ministériels
- INSEE
- Administrations contrôlées

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Les dossiers de candidature composés d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae détaillé sont à adresser à : recrutement@ccomptes.fr avec la **référence ADJCHEFDONNEES**.

Pour les fonctionnaires, le dossier doit également comprendre :

- Les trois derniers comptes rendus d'entretiens professionnels ;
- Le dernier arrêté indiquant le grade et l'échelon ;
- Les copies des 3 dernières fiches de paye et, le cas échéant, des fiches de paye mentionnant tout élément indemnitaire non mensualisé (complément indemnitaire...) ou une fiche de rémunération annuelle établie par l'administration d'origine (portant mention du traitement indiciaire et du détail des primes et indemnités qui seraient perçues au moment du recrutement).

Pour toute demande de précision sur le poste, les personnes intéressées peuvent s'adresser à :
Hélène Buhannic, chargée de recrutement,

helene.buhannic@ccomptes.fr / 01 42 98 98 66

Lauriane Martzel, cheffe du département Analyse et Sciences des Données

lauriane.martzel@ccomptes.fr / 01 72 63 52 26

Fondement juridique

Pour la ou le fonctionnaire d'Etat relevant du CIGeM (décret n° 2013-876 du 30/09/2013 et décret

n° 2011-1317 du 17/10/2011), ou ingénieur SIC l'intégration sera effective à la date d'accueil dans les juridictions financières.

La ou le fonctionnaire recruté(e) ne relevant pas du CIGeM sera placé(e) en position de détachement dans le corps des attachés d'administration de l'Etat ou ingénieur SIC pour une période d'un an.

Pour les personnels non titulaires de la fonction publique, le poste est à pourvoir par contrat de droit public.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/05/2024

Métier de référence

Data Scientist

Qui sommes nous ?

La société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration.

C'est le fondement de notre mission : s'assurer du bon emploi de l'argent public et informer les citoyens. Juridiction financière indépendante créée en 1807, la Cour des comptes est aussi une institution moderne, ouverte sur l'extérieur, qui ne cesse d'évoluer et de se transformer dans une logique d'efficacité et d'exemplarité.

La Cour des comptes a quatre missions principales : elle contrôle tous les organismes et institutions recevant de l'argent public, juge les comptes des comptables publics, certifie les

comptes de l'État et du régime général de sécurité sociale, et évalue les politiques publiques. Chaque année, la Cour des comptes et ses sept chambres s'assurent de la bonne utilisation de l'argent public par les services de l'État, les établissements publics nationaux, les entreprises publiques, la sécurité sociale et par tout autre organisme en bénéficiant ou faisant appel à la générosité publique. Le contrôle est confié à un ou plusieurs « rapporteurs » assistés de « vérificateurs ».

Ces contrôles donnent lieu à des rapports qui peuvent être rendus publics. Ils consistent à apprécier de manière indépendante, objective et documentée, la régularité et la performance de la gestion d'une entité ou d'une activité. La Cour y présente les éventuels dysfonctionnements constatés et émet des recommandations pour en améliorer la gestion. Par déclinaison, les Chambres Régionales et Territoriales des Comptes sont compétentes dans le jugement des comptes des comptables publics, le contrôle des comptes et de la gestion, le contrôle des actes budgétaires, et l'évaluation des politiques publiques mises en œuvre localement.

La Cour des comptes et les Chambres Régionales et Territoriales des Comptes constituent les Juridictions Financières.

- garantir un environnement numérique fonctionnel, évolutif et opérationnel de la façon la plus proactive et invisible possible en donnant l'assurance que le cadre des usages proposé à chacun garantit la sécurité du patrimoine informationnel.

Elle est structurée en 7 départements permettant d'assurer la réalisation des missions qui lui sont confiées.

Au sein de la DNUM, le département Analyse et Sciences des Données, composé de 13 data-scientists, ainsi que de la cheffe de département, accompagne les équipes de contrôle notamment en offrant une expertise en matière de traitement analytique, statistique et graphique des données. Il contribue à l'acculturation numérique des Juridictions financières par des actions de sensibilisation et de formation.

Le département Analyse et Sciences des Données intervient notamment dans les domaines suivants :

- la collecte des données et l'analyse de la faisabilité des traitements ;
- le traitement des données (préparation, redressement, échantillonnage, scrapping...);
- l'analyse statistique (statistiques descriptives, économétrie, machine learning...);
- l'audit des données et des méthodologies quantitatives employées par l'administration ;
- la visualisation (infographies, cartographies, mise en place d'applications interactives Shiny...);
- l'ouverture des données ;
- les sciences comportementales
- l'animation autour de l'utilisation des données (communauté numérique, hackathons, ...).